

## OBJECTIFS :

L'apprenant doit, au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité. L'objectif de la formation est notamment de lui apporter les compétences nécessaires à la conduite des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté en situation de travail, de lui transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité de ce matériel, de lui communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation, de lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

Cette formation lui permettra de maîtriser la conduite de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R489 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) et d'obtenir l'aptitude à la conduite en sécurité (ACES) de la catégorie visée.

## CONTENU :

### 1<sup>er</sup> jour formation théorique :

- Connaissances générales.
- Technologie des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté.
- Les principaux types de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté - Les différentes catégories.
- Règles de circulation applicables aux chariots automoteurs de manutention à conducteur porté.
- Risques liés à l'utilisation des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté.
- Exploitation des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté.
- Vérifications d'usage des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté.

### 2<sup>e</sup> au 4<sup>e</sup> jour formation pratique :

- Prise de poste et vérification.
- Conduite et manœuvres.
- Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance.
- Chargement / déchargement sur porte-engins (catégorie 7 uniquement).

### 5<sup>e</sup> jour Test :

#### THÉORIQUE :

- Règlementation, les partenaires de la prévention, responsabilité du conducteur.
- Classification et technologie des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté.
- Les différentes vérifications, les règles de sécurité et les risques associés aux chariots.

#### PRATIQUE :

- Documents, adéquation du chariot avec les travaux à réaliser, vérifications et essais.
- La conduite et manœuvre en sécurité, stockage.
- Fin de poste et maintenance.

### Bilan individuel de fin de test.

## SUIVI - VALIDATION :

### SUIVI :

- Réalisé par les stagiaires avec contrôle du formateur sous forme d'un tableau à disposition de tous, validant les différents exercices demandés.

### VALIDATION :

- Pour obtenir l'ACES, le candidat doit à la fois remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques (QCM) et pratiques définies par la recommandation.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Tour de table avec présentation de l'ensemble des stagiaires.
- Méthode participative, mise en situation pratique à la fin de chaque module pour évaluer les comportements et réactions des stagiaires.
- La formation est orientée sur la prévention des risques spécifiques à l'entreprise des stagiaires.

## PUBLIC VISE

Toute personne amenée à utiliser des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté.

## PRÉREQUIS

- Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées).
- Posséder les aptitudes médicales requises.
- Comprendre le français.

## TARIF

- À partir de 168 € par jour/apprenant

## DURÉE

- 35 HEURES.

## MODALITÉS D'ACCÈS

Modalité : Plan de développement des compétences.

Délais d'accès : nos formations sont accessibles dans un délai moyen de 15 jours.

## MODALITÉS

### D'ORGANISATION

Au sein du centre de formation TETAM FORMATION où les plateaux techniques sont validés par un certificateur, ou dans l'entreprise du candidat, si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la recommandation.

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Renseignement auprès du référent Handicap (M. Théo Tahar).

## MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Organisation par ateliers pédagogiques
- Plateau technique avec aire d'évolution et matériel identique à celui utilisé en entreprise et répondant aux exigences de la recommandation R489.
- Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaires d'une formation à la pédagogie.

## RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

Slimane Tahar